

[Text]

nized for certain benefits. Taking into account the veterans care regulations, the amendments, and the regulatory impact analysis statement that was issued about a year and a half ago having to do with Canadian service veterans, the amendments would result in an additional 16,000 veterans qualifying for benefits at an estimated cost of \$227 million. Considerable time was spent in discussions with officials of the National Council of Veterans Associations in Canada, the army, navy and air force veterans in Canada and the Royal Canadian Legion in arriving at an approach to extend the veterans independence program that would be realistic considering financial restraints in terms of giving the most useful help to those who need it most.

I read now, however, the minutes of a meeting when one of these groups were consulted and in those minutes I found the following passage:

It has been a long time since I have been as annoyed and shocked at government policy in connection with any specific situation. It developed during the year, however, that VIP was not, repeat, not, available to members who were in receipt of pension of what is generally known as the "peacetime subsection of the Pension Act, namely, subsection 12(3)." The situation came about by reason of a very narrow interpretation to the effect that VIP can be made available only if the need was war related.

I do not object and I think that the CSV are legitimate in expecting the VIP. They deserve it. Some of them could have gone overseas. Some of them were held back in Canada because they were assigned certain duties to perform and they could not go overseas. However, for some reason or another, we left out many who were just as deserving. I wrote to you about this, and it bothers me because it is getting later all the time.

In the War Veterans Allowance Act, leaving aside the disability pensions, the basic requirement is that you had to have served in a theatre of war. Over the years, to meet changing needs and changing conditions of veterans, we changed the theatre of war areas to include areas such as those off the coast of the West Indies, Bermuda and the Northumberland Strait so that more people could qualify. Then on April 1, 1989 we included 16,000 CSV veterans at a cost of \$227 million in the VIP program, even though they did not fulfil the WVA theatre of war requirement.

In your pamphlet "On War Veterans Allowance" there are many other civilian groups. I refer to Part I of the Civilian War Pension Allowances Act. Veterans were included in 1962 who worked in support of the armed forces. Those are, as you know, Canadian merchant seamen, and some are here this evening. They included members of the voluntary detachment of the British Red Cross, the Canadian Firefighter, the

[Traduction]

qui ne sont pas admissibles à certaines allocations. Si l'on tient compte des règlements relatifs aux soins des anciens combattants, des modifications qui y ont été apportées, et de l'analyse des incidences qui a été publiée il y a environ un an et demi sur les anciens combattants ayant servi au Canada, les modifications auraient pour résultat de rendre 16 000 anciens combattants de plus admissibles à des prestations qui coûteraient environ 227 millions de dollars. On a passé beaucoup de temps à discuter avec les autorités du Conseil national des associations d'anciens combattants du Canada, les anciens combattants de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air au Canada, ainsi qu'avec la Légion royale canadienne, pour en arriver à une démarche réaliste d'extension du programme pour l'autonomie des anciens combattants, tout en tenant compte des restrictions financières et en cherchant à offrir l'aide la plus utile à ceux qui en ont le plus besoin.

J'ai lu le procès-verbal d'une des réunions de consultation de ces groupes et j'y ai découvert le passage suivant:

Voilà bien longtemps qu'une politique gouvernementale ne m'avait pas aussi dérangé et choqué. Cependant, au cours de l'année, il s'est avéré que les membres qui recevaient une pension de ce que l'on appelle de façon générale la «clause secondaire du temps de paix de la Loi sur les pensions, à savoir le paragraphe 12(3)» ne pouvaient pas, je dis bien ne pouvaient pas, bénéficier du PAAC. Cela s'est produit à cause d'une interprétation très étroite à l'effet que le PAAC ne peut être mis à la disposition des membres que s'il y a une connotation de guerre.

Je n'ai aucune objection et je pense que les anciens combattants ayant servi au Canada ont, à juste titre, le droit de s'attendre à bénéficier du PAAC, et ils le méritent. Certains d'entre eux auraient pu aller outre-mer. D'autres ont été retenus au Canada parce qu'ils devaient exécuter certaines fonctions qui les empêchaient d'aller outre-mer. Pour une raison ou pour une autre, nous avons laissé de côté bien des gens qui méritaient tout autant que les autres. Je vous ai écrit à ce sujet. Cela me dérange, car on retarde toujours.

Dans la Loi sur les allocations aux anciens combattants, si l'on ne tient pas compte des pensions d'invalidité, l'exigence de base est d'avoir servi sur un théâtre des hostilités. Au cours des années, pour satisfaire les conditions et les besoins changeants des anciens combattants, nous avons modifié les secteurs de manière à y inclure des régions comme le large des côtes des Antilles, des Bermudes et le détroit du Northumberland, de façon que davantage de gens aient droit aux allocations. Puis, le 1^{er} avril 1989, nous avons inclus 16 000 anciens combattants du service canadien, à un coût de 227 millions de dollars dans le PAAC, bien qu'ils ne remplissaient pas les conditions de la Loi en matière de théâtre de guerre.

Dans votre brochure «L'allocation des anciens combattants»; il y a bien d'autres groupes de civils. Je vous renvoie à la première partie de la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils. En 1962, les personnes de ce groupe comprenaient des gens qui ont servi en tant que soutien des forces armées. Comme vous le savez, ce sont les marins de la marine marchande, dont certains sont ici ce soir. Ce sont les membres